

Liste des décisions prises par le Collège de Zone le 29 juillet 2022 à distance

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

1. APPROBATION PV COLLÈGE 1^{ER} JUILLET 2022

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone approuve le PV du Collège du 1^{er} juillet 2022.

2. POSTE BEAURAING – REMPLACEMENT MOTEUR PORTE SECTIONNELLE – BON DE COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver le devis pour le remplacement du moteur d'une porte sectionnelle de la caserne de Beauraing, pour un montant de 3.519,89 € TTC auprès de la société NASSAU-DOOR SA de Oudenaarde ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2022, article 351/125-02.

3. POSTE COUVIN - REMPLACEMENT CARTE ÉLECTRONIQUE DE L'ÉCHELLE – BON DE COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver le devis pour le remplacement de la carte électronique de l'échelle de Couvin, pour un montant de 3.039,25 € TTC auprès de la société DL-Service SA de De Haan ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2022, article 351/127-06.

4. MARCHÉS PUBLICS – DÉLÉGATION DU CONSEIL POUR LE BUDGET EXTRAORDINAIRE – PROPOSITION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de proposer au Conseil de déléguer au Collège zonal la compétence de choisir le mode de passation des marchés de travaux, de fournitures ou de services et d'en fixer les conditions, pour les dépenses ne dépassant par le seuil de 10.000 € au budget extraordinaire.

5. RECRUTEMENT DIRECTEUR LOGISTIQUE – MODIFICATION DU PROFIL

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de proposer au Conseil de modifier le profil à recruter pour le Directeur logistique, en demandant un diplôme de bachelier au lieu d'un master et en exigeant une expérience dans le domaine.

6. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – SUSPENSION DE NOMINATION SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la suspension de nomination d'un sapeur-pompier volontaire au Poste de Dinant, pour une période de 6 mois à partir du 01^{er} août 2022.

7. PERSONNEL OPÉRATIONNEL - ACCIDENT DE TRAVAIL – GUÉRISON

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de confirmer la guérison sans séquelles et sans incapacité permanente d'un sapeur-pompier professionnel à partir du 9 mai 2022, suite à l'accident de travail du 10 mars 2022 ; D'informer de la présente décision le travailleur concerné et l'assureur de la zone.

8. COMPTE 2021 – COURRIER DE LA TUTELLE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'accuser réception du courrier de la tutelle et de transmettre déjà un justificatif des corrections effectuées sur les articles budgétaires.

9. PROJET DOSSIERS POUR LE CONSEIL

A l'unanimité des membres présents, le Collège approuve les dossiers proposés pour décision du prochain Conseil de zone.

10. PROJET DE MODIFICATION BUDGÉTAIRE – PRÉSENTATION

A l'unanimité des membres présents, le Collège prend connaissance des explications du Comptable spécial et est favorable à une première présentation du projet de MB au Conseil de zone lors de sa prochaine réunion.

11. PERSONNEL ADMINISTRATIF – ÉVOLUTION DE CARRIÈRE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de constater qu'un agent administratif remplit les conditions pour une évolution de carrière vers le grade B2 à partir du 1^{er} janvier 2022 ; D'inviter le service GRH à encoder les modifications liées à la présente décision.

La Secrétaire de zone,
Sandrine DUMONT

La Présidente de la Zone f.f.,
Christine POULIN

